



**Proposition de synthèse de l'ensemble des contributions,
par fusion des propositions similaires,
regroupement des propositions complémentaires par thématiques,
sélection sur la base des nombres d'occurrences, de votes ...**

L'organisation de l'État et des services publics

01 - Mettre en place une gestion des ressources humaines similaire à ce qui peut être observé dans le secteur privé, visant l'accroissement de la qualité de l'offre de services, en agissant notamment sur la formation des agents et en mettant en place des mesures d'évaluations des services rendus.

02 - Mettre en place le suivi strict des recommandations de la Cour des Comptes, dont le pouvoir d'injonction doit être renforcé (en cas de non-respect de ses préconisations).

03 - Une meilleure territorialisation de l'offre de services publics.

04 - Adapter l'accueil aux besoins des publics (horaires, convivialité, guichet unique, etc.)

05 - Appliquer de manière identique au secteur privé et au secteur public les règles en vigueur (jour de carence, temps de travail, retraites, pénibilité, accessibilité, apprentissage, contrats courts ...)

06 - Exiger un casier judiciaire vierge pour accéder aux fonctions publiques

07 - Mettre fin aux doublons entre l'État et les collectivités territoriales d'une part, et entre les différentes collectivités territoriales d'autre part, en supprimant les services identiques à différentes échelles (Réaliser des benchmarks entre collectivités sur les mêmes thématiques).

08 - Simplifier les démarches administratives grâce à la dématérialisation

La démocratie et la citoyenneté

09 - Revaloriser l'image et renforcer l'importance des élus à tous les niveaux (communal, régional, national), en en réduisant le nombre, en mettant fin au cumul des mandats, en plafonnant l'âge d'accès à certains mandats, en leur permettant de se former aux enjeux de leurs missions et en contrôlant leurs rémunérations (avantage en nature et retraite).

10 - Pour le développement de la démocratie participative, développer le dialogue social territorial en consultant les partenaires sociaux, les associations représentatives des différents publics et plus généralement les citoyens, notamment par le biais de consultation direct : Inciter les élus à construire les choix politiques avec les personnes chargées de leurs mises en œuvre.

11 - En direction des plus jeunes, remettre en place l'éducation civique, leur faire faire des stages dans les services publics et dans les associations.

12 - Pour ce qui est des élections : rendre le vote obligatoire, comptabiliser le vote blanc et digitaliser les votes.

13 - Mettre en place dans les collectivités une part de budget participatif, permettant aux citoyens de choisir certains investissements ou projets.

La fiscalité et les dépenses publiques

14 - Créer de nouvelles tranches d'imposition pour une plus grande responsabilisation de chacun et une contribution plus importante des plus hauts revenus.

15 - Les multinationales qui opèrent en France (entre autres les GAFA) doivent être taxées, en France, à hauteur de leurs chiffres d'affaires. Le produit de ce nouvel impôt, pouvant entre autres, servir au financement de la protection sociale en France.

16 - Revoir les droits de succession et donations qui, aujourd'hui, favorisent une société de rentiers au détriment des travailleurs et des jeunes. Cette réforme doit prévoir une contribution spécifique affectée à la perte d'autonomie.

17 - L'État doit se donner les moyens législatifs, au niveau national et européen, et humains de lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscale.

18 - Supprimer totalement la taxe d'habitation, la compensation aux collectivités territoriales étant assurée par un partage des grands impôts nationaux (impôt sur le revenu, TVA, impôt progressif sur le capital...)

19 - Revoir l'ensemble des niches fiscales sur la base de priorités clairement établies (par exemple emploi ou environnement).

20 - Permettre à chaque contribuable de disposer de toutes informations sur les charges sociales et les impôt direct et indirect qu'il paye et l'usage qu'il en est fait.

21 - Porter l'impôt sur le revenu sur tous les revenus, y compris ceux du capital (en fonction de la richesse réelle des personnes : biens immobiliers, épargne, etc.).

22 - Restauration de l'ISF.

23 - Les niches fiscales doivent aussi être revisitées et toilettées au regard de leur intérêt réel pour l'emploi, le développement économique et l'environnement.

24 - Suppression des allègements de cotisations sociales au-dessus de 1,6 Smic, qui ne produisent aucun effet réel.

25 - Suppression du "verrou de Bercy" (veto du ministère de l'Économie pour empêcher la justice de poursuivre les personnes ou organismes suspectés de fraude fiscale). Restauration de l'«exit tax» (impôt créé pour lutter contre l'évasion fiscale pour dissuader les contribuables d'élire domicile dans des pays où l'imposition est plus clémente).

La transition écologique

26 - Compenser les efforts indispensables à la transition écologique par des aides spécifiques à la hauteur des besoins des ménages modestes (chèque mobilité, aide substantielle pour l'achat de véhicules propres, aides incitatives au covoiturage, abonnement de transport financé par les collectivités...).

27 - Développer des transports en commun en améliorant les dessertes des écarts vers des pôles d'échanges sans obligation de correspondance avec des fréquences adaptées aux besoins socio-économiques.

28 - Par des incitations fiscales et la mobilisation de financements spécifiques, inciter les particuliers (par exemple: capteurs de mouvement pour éviter le gaspillage énergétique) et les entreprises (par exemple : archivage électronique) à innover et prendre en compte dans leurs quotidiens les enjeux de la transition écologique.

29 - Pour développer et encourager la collecte, le traitement et la revalorisation des déchets :

- sensibiliser au tri sélectif à tous les âges (dans les écoles, les médias ...)
 - sanctionner les mauvaises pratiques tant au niveau des particuliers, que des entreprises et des administrations ;
 - multiplier les sites de collecte ;
 - encourager la création d'entreprises de recyclage, de revalorisation, de traitement des déchets vert...
-

30 - Inciter au dialogue social, quel que soit la taille des entreprises, concernant :

- la prime transport,
 - un plan de déplacement et de mobilité (services de ramassage, co-voiturage, télétravail, prime vélo, etc....)
-

31 - Mettre en place des mesures incitatives de covoiturage (pas d'imposition sur les voitures de société dédiées aux transports collectifs des salariés) et augmenter le nombre d'aires de covoiturage et de places disponibles

32 - Développer le photovoltaïque pour les particuliers et les entreprises.

33 - Développer l'intermodalité entre différents modes de transports autour d'une application.

34 - Mettre en place des mesures pour encourager les entreprises à recourir au télétravail. Encourager la participation de l'employeur à l'abonnement téléphonique et internet des salariés (sur le modèle carte orange en métropole).

35 - Réduire l'impact des emballages par l'utilisation d'emballages écologiques, biodégradables et le développement de la vente en vrac.

36 - Développer l'usage du vélo électrique et inciter à l'utilisation du vélo pour les courtes distances dans les bas de l'île.

37 - Par le biais des entreprises les ayant déjà adoptés, informer sur les coûts, l'utilisation des produits nettoyant bio, l'objectif étant la protection par chacun de notre nature et de notre lagon

38 - Fléchage des taxes et impôts à visée écologique déjà existant vers la transition écologique afin que les citoyens puissent clairement repérer et contrôler leur utilisation.

39 - Le produit de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques ou TICPE (l'autre nom de la taxe carbone), doit être affecté au seul financement de la transition écologique.

40 - Baisser la fiscalité indirecte, la TVA sur les biens et services qui favorisent la transition écologique (transports en commun...).

Pouvoir d'achat, de travailler, de se déplacer, de se loger ...

Pouvoir d'achat

41 - Regrouper les minimas sociaux sous condition de ressources et simplifier leur accès autour de la constitution d'un socle de droits sociaux universels (qui maintient des compléments spécifiques aux situations de chacun : insertion, handicap et vieillesse)

42 - Les organismes sociaux doivent multiplier les démarches proactives permettant d'aller au-devant des bénéficiaires potentiels de prestations qui ne font pas spontanément valoir leurs droits en proposant notamment des rendez-vous des droits élargis.

43 - Un véritable plan de lutte contre la pauvreté à La Réunion

44 - Augmenter le pouvoir d'achat des retraités en revalorisant les pensions les plus basses (au niveau du smic pour une carrière complète) en les indexant sur le coût de la vie. Abandonner l'augmentation de la CSG et maintenir les pensions de reversions, la non-imposition de la majoration de 10% de la pension pour les personnes ayant élevé au moins trois enfants ...

45 - Une augmentation significative du SMIC et une revalorisation des grilles salariales

46 - Contenir et alléger les dépenses contraintes par des mesures sociales de régulation des prix par action de l'État à travers la pression qu'il peut exercer sur le processus de formation des prix pouvant être conditionner par la transparence sur le mécanisme de formation des prix.

47 - La revalorisation des minimas sociaux

48 - Revaloriser le pouvoir d'achat des agents publics en modifiant le point d'indice.

Emploi

49 - Développer sur le territoire la capacité des acteurs à détecter les niches économiques, à anticiper les évolutions des activités et ainsi prévoir les évolutions, transformations dans les métiers, disparition d'emploi et apparition de nouveaux emplois induisant l'adaptation des politiques de formations.

50 - La résorption de l'emploi précaire dans tous les secteurs publics et privés, pour de vrais emplois, des emplois statutaires et en CDI. Responsabiliser les entreprises pour limiter les recours abusifs aux contrats très courts en instaurant par exemple un bonus-malus, en sécurisant les parcours de vie et professionnels des personnes qui les subissent.

51 - En attente de la création d'emplois pérennes, reconduction des contrats aidés avec une vraie politique de formation.

Entreprise

52 - Pour l'égalité salariale femme / homme, réévaluer les classifications et revaloriser les métiers majoritairement occupés par les femmes (notamment dans les services à la personne) et limiter les temps partiels contraints, subis ...

53 - L'entreprise doit informer les salariés, par le biais du comité social et économique (CSE), du montant perçu de CICE (et de toutes les aides publiques) et rendre compte des choix qu'elle a fait pour le répartir entre l'investissement, l'emploi et les rémunérations.

54 - Agir pour le développement du dialogue sociale dans les entreprises quel qu'en soit la taille.

55 - Répartition des bénéfices en entreprise: que la plus-value produite dans les entreprises soit plus justement partagée et que les salariés en aient toute leur part.

56 - L'application à La Réunion des conventions collectives nationales.

57 - Rendre obligatoire, lors des accords de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), une limitation des écarts de rémunération dans les entreprises.

58 - La réduction du temps de travail et la fin des temps partiels imposés.

Autres

59 - Une TVA et un taux d'octroi de mer très réduits concernant les produits alimentaires de qualité et de proximité (Bio ou non) pour faciliter l'accès à ces produits et si possible dans le cadre de circuits courts. Il faut contenir et alléger les dépenses contraintes (logement, assurances, services financiers, télécommunications, télévision, cantine scolaire) par la mise à plat des taxes (TVA et taux d'octroi de mer).

60 - Pour une meilleur de territorialisation de l'offre de soins, augmenter le nombre de maisons de santé / établissements communautaires, développer l'offre des visites à domiciles.
